

Sommaire

Relance économique

Le gouvernement prône le dialogue p3

BEAC

Face à un double défi p4

Païement par mobile

Une activité en plein essor p5

Education agricole

Le Gabon innove p7

Journalistes économiques

Se regrouper pour plus d'efficacité p8



Liberté économique

Le Gabon doit mieux faire

p.2

Liberté économique

Le Gabon doit mieux faire

Publié le 03 mai 2017
www.ledefigabon.com

L'Ile Maurice, le Botswana et le Rwanda sont les économies les plus libres en Afrique, selon l'édition 2017 de l'indice de liberté économique publié par le think tank américain Heritage Foundation et le Wall Street Journal. Le Gabon ne figure pas encore dans les 100 premiers et doit ainsi redoubler d'efforts car il s'agit d'un indice particulièrement suivi par les investisseurs étrangers.

Cet indice mesure depuis 1995 la liberté économique en se basant sur 12 indicateurs regroupés en quatre catégories : l'Etat de droit (protection de la propriété privée, niveau d'intégrité du gouvernement & lutte contre la corruption, efficacité du système judiciaire), la taille de l'Etat (dépenses du gouvernement, poids des taxes et des impôts, situation du système fiscal), l'efficacité réglementaire (liberté de faire des affaires, degré de libéralisation du travail, situation de la politique monétaire) et l'ouverture des marchés (liberté des échanges commerciaux, liberté d'investissement et dérégulation financière).

Il classe les 180 pays étudiés cette année en cinq grandes catégories sur une échelle allant de 0 point (les moins libres) à 100 points (les plus libres): «libres» (80-100 points),

«plutôt libres» (70-79,9 points), «modérément libres» (score 60-69,9 points), «plutôt pas libres» (50-59,9 points) et «réprimant la liberté» (40-49,9 points).

Aucun pays africain ne se trouve dans la catégorie «libres». Deux pays du continent se positionnent cependant dans la catégorie «plutôt libres». Il s'agit de l'Ile Maurice qui occupe la première position à l'échelle africaine et le 21^e rang à l'échelle mondiale. Avec un score de 74,7 points, ce pays de l'Océan indien devance même des pays industrialisés comme l'Allemagne et le Japon. Le Botswana (34^e rang au plan mondial avec un score 70,1 points) arrive en deuxième position à l'échelle africaine.

Viennent ensuite le Rwanda (51^e rang à l'échelle mondiale), la Côte d'Ivoire (75^e), la Namibie (78^e), l'Afrique du Sud (81^e), les Seychelles (85^e), le Maroc (86^e), le Swaziland (88^e) et l'Ouganda (91^e). Ces huit pays africains se trouvent dans la catégorie «modérément libres».

Parmi les 51 pays africains étudiés, 29 pays se trouvent dans la catégorie «plutôt pas libres», dont le Kenya, le Nigeria, la Tunisie et la Tanzanie. Enfin, 11 pays du continent se situent dans la catégorie des pays réprimant la liberté économique, dont l'Angola, l'Algérie, le Tchad et le Zimbabwe.

Au plan mondial, Hong Kong conserve la première place du podium, devant Singapour et la Nouvelle-Zélande. Viennent ensuite la Suisse, l'Australie, l'Estonie, le Canada, les Emirats arabes unis, l'Irlande et le Chili.

2017
INDEX OF
ECONOMIC
FREEDOM

INSTITUTE FOR ECONOMIC FREEDOM

Relance économique

Publié le 04 mai 2017
www.ledefigabon.com

Le gouvernement prône le dialogue



La fête du travail a été célébrée ce lundi par l'ensemble de la classe ouvrière.

L'évènement a connu un réel engouement, à en juger par le niveau de mobilisation des partenaires sociaux, notamment les centrales syndicales, les entreprises et les groupements d'intérêt économiques etc.

Présidé par le Premier Ministre Emmanuel Isoze Ngondet, le rassemblement sur l'esplanade du Sénat s'est déroulé en trois temps. La phase de décoration des travailleurs pour leur abnégation et leurs mérites au travail, celle consacrée à la lecture du « Manifeste des travailleurs » par le syndicaliste Emmanuel Mve Mba, portant sur les attentes du monde des travailleurs et les revendications catégorielles touchant les domaines fondamentaux de l'éducation, la santé, l'emploi, la vie chère et les retraites.

Pour couronner le tout, le défilé des différentes sociétés installées au Gabon avec leurs salariés.

Aussi, en réponse au « Manifeste » des travailleurs », le chef du gouvernement a plaidé pour un « dialogue fécond, dynamique » qui constitue à ses yeux, « un puissant vecteur à même de fluidifier les relations sociales. » Malgré, un contexte de décélération de l'économie nationale, « le gouvernement » a-t-il ajouté, « sous l'autorité du Président de la République Ali Bongo Ondimba, travaille d'arrache-pied pour apporter des réponses idoines aux préoccupations du corps social. »

Dans cet esprit, il a exhorté les travailleurs, à faire preuve de responsabilité, pour ne pas davantage fragiliser le fonctionnement des entreprises, « principales pourvoyeuses d'emplois et ultimes remparts contre l'aggravation du chômage ». La grève, toute légitime qu'elle puisse être, « coûte cher à l'entreprise, au travailleur et à l'Etat » a-t-il renchérit.

Voilà pourquoi, le thème choisi cette année : « promotion des organes d'expression du dialogue dans l'entreprise » semble bien pensé et bien conceptualisé au moment où le gouvernement s'apprête à mettre en œuvre son Plan de Relance Economique.



BEAC

Face à un double défi

Publié le 04 mai 2017
www.ledefigabon.com

Si les pays de la CEMAC veulent atteindre « leurs objectifs d'émergence, il leur faudra mener une réflexion rigoureuse pour effectuer un recours des plus prudents sur le marché international des capitaux », peut-on constater d'une analyse publiée par les équipes de recherche de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et rapportée par Ecofin.

Ces ambitions ont selon le document généré un besoin structurel de financement, dont le montant global pour la période 2016 à 2020 est estimé à 17312, 4 milliards de FCFA (29 milliards \$). Cette somme est jugée hors de portée des capacités d'intervention de la banque centrale de la CEMAC.

Durant les cinq dernières années, l'institution a mené une politique monétaire très accommodante. Entre 2008 et 2016, le principal taux auquel la BEAC refinançait les banques, est passé de 5,5% à seulement 2,4%. La conséquence en a été une explosion des crédits accordés à l'économie sous régionale.

Leur volume cumulé est passé de 2872 milliards de FCFA à près de 7540 milliards de FCFA sur la période. La Banque centrale a

aussi augmenté le financement de la Banque de Développement de la Communauté (BDEAC), en y accroissant sa participation au capital, et en injectant près de 240 milliards de FCFA.

Mais cela ne semble visiblement pas suffire car les pays ont encore et toujours besoin de financement. Or dans le contexte actuel, la BEAC doit faire face à un double défi. Le premier est celui de l'érosion de la stabilité monétaire, en raison d'un recul drastique des réserves de change. Le deuxième, qui est relié au premier, est celui du risque de l'envolée de l'inflation au-delà de la norme communautaire qui est de (3%).

Par ailleurs, le système bancaire sous régional fait face à une concentration des risques auprès des entités publiques et parapubliques. Face à cette situation, la Banque Centrale a mis en place des mécanismes de refinancement des titres publics détenus par les banques.

Pour les Etats de cette sous-région, une option sérieuse et immédiate semble donc la mobilisation des ressources sur le plan international. Une voie classique serait de recourir au Fonds Monétaire International, et l'amener à ouvrir l'accès aux Ressources Généralisées.

Paiement par mobile

Publié le 03 mai 2017
www.ledefigabon.com

Une activité en plein essor



5

Autour de la moitié de la population adulte, au Gabon, a recours au paiement par téléphone mobile. Depuis un certain temps ce type de service offert par les opérateurs de téléphonie mobile est en plein développement.

Le continent africain a connu un bond en avant, juste en quelques années, en la matière, à tel point que les acteurs du secteur bancaire classique souhaiteraient y mettre un bémol. Car, il arrive souvent, à leurs yeux, que les opérateurs de téléphonie mobile dépassent largement leurs véritables attributions.

« Il y a des opérateurs de téléphonie mobile qui, sans avoir l'autorisation ou les contraintes auxquelles sont soumises les banques, font exactement l'activité des banques » a récemment fait remarquer le Gouverneur de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC). C'est pour lui un moyen de mettre un peu d'ordre dans le secteur.

Tout le monde admet la nécessité de l'évolution technologique en matière d'échange commercial. Mais il y a, actuellement, un début d'inquiétude face à la multiplication des offres. Il est en effet possible, à travers le mobile money, de transférer de l'argent, de payer des factures, et de tirer des billets au niveau des guichets automatiques de distribution.

« Il faut étendre le champ de la supervision de ces innovations de manière à ce qu'elles soient circonscrites. Nos textes ne permettent pas que de telles opérations se fassent », a spécifié le Gouverneur de la BEAC. C'est ainsi que la régulation des paiements par mobile est déjà à l'étude dans certains pays d'Afrique.

Au Gabon, Airtel Money, Flooz et Gabon Telecom sont les leaders dans cette activité qui rend beaucoup service à la population en général et aux entrepreneurs en particulier. Mais les autres acteurs impliqués semblent aussi souhaiter une certaine clarification afin d'éviter d'éventuel empiètement.



Exploitation forestière illégale

Des contrevenants interpellés et traduits en justice

6

Publié le 05 mai 2017
www.ledefigabon.com

Des responsables au sein de sociétés d'exploitation forestière ont été interpellés à la suite de contrôle technique au niveau de leur entreprise. Certains d'entre eux ont été déjà placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête.

Une dizaine de sociétés ont été contrôlées, notamment dans la province de l'Ogooué-Ivindo. Ayant soupçonné, en effet, diverses pratiques illégales, le ministère des Eaux et Forêts, en collaboration avec le Gouverneur local a dépêché sur place des missions de contrôle depuis mi-avril dernier.

Dans certains cas, les exploitations illégales sont favorisées par la complicité de certains agents de l'Etat. D'après un communiqué de l'ONG belge, Conservation Justice, qui a appuyé la mission de contrôle « il ne fait aucun

doute que des ramifications entre les opérateurs forestiers et les agents publics existent ».

En 2015, des agents du ministère des Eaux et Forêts ont été effectivement interpellés pour trafic de bois précieux. Malgré les sanctions sévères, des agents publics succombent toujours à la tentation. « De nouvelles interpellations sont possibles », selon un collaborateur du Gouverneur qui note une certain « laxisme » de la part de certains agents publics qui ferment les yeux devant les aberrations de certaines compagnies.

Les autorités sont, en tous cas, en train de poursuivre en justice des responsables au sein des compagnies forestières déjà montrées du doigt. C'est le Tribunal de première instance de Makokou qui traite le dossier actuellement.

Education agricole

Le Gabon innove

Publié le 02 mai 2017
www.ledefigabon.com

Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé de la mise en œuvre du programme Graine et celui de l'Education nationale ont procédé à la fin de la semaine écoulée au lancement de la phase pilote d'un programme d'éducation agricole. Le projet est qualifié d'innovant pour nombre d'observateurs et devrait contribuer sensiblement à redimensionner le secteur agricole gabonais.

Baptisé « classes vertes », ce projet a pour ob-

jectif principal de susciter les vocations dans les métiers de l'agriculture en introduisant les jeunes aux productions biologiques, mais aussi au patrimoine du terroir en matière des fruits et légumes. Selon l'agence Ecofin, la première phase de ce projet sera essentiellement tournée vers Libreville et ses environs, tandis que la deuxième, va s'étendre sur l'ensemble du territoire national.

Le volet pédagogique de ce projet se décline en huit objectifs. Il s'agit entre autres, d'éduquer les enfants à l'agriculture à travers une activité pratique et ludique; d'enseigner aux apprenants un bref aperçu historique de l'agriculture en général, et gabonaise en particulier; de faire connaître aux élèves les différents types d'agriculture et de faire connaître aux enfants les fondamentaux et l'importance de l'agriculture.

Ce projet aura également pour vocation de faire connaître aux enfants certaines espèces végétales et leurs différentes phases d'évolution; de faire connaître aux enfants l'origine des aliments qu'ils retrouvent dans leur assiette (sécurité alimentaire) et enfin d'aborder la gestion de l'eau à travers son utilisation dans le jardin scolaire (développement durable). La rentrée des « Classes vertes » est prévue pour l'année scolaire 2017- 2018.



Journalistes économiques

Se regrouper pour plus d'efficacité

Publié le 06 mai 2017
www.ledefigabon.com



Dans le but d'être mieux utilisés et en même temps faciliter l'accès à l'information économique et financière, les journalistes d'obédience économique et financière du Gabon se sont mis d'accord pour mettre sur pied l'Association nationale des journalistes économiques et financiers du Gabon (ANAJEF).

Selon son président Innocent Mbadouma, cette initiative fait suite au séminaire de formation tenu il y a quelques semaines par le Fonds monétaire international (FMI) à l'endroit des journalistes économiques de la sous-région, à travers lequel, le vœu de voir se créer au Gabon, une association de journalistes économiques et financiers, avait été émis par cette institution.

Le 28 avril dernier, s'est donc tenue l'Assemblée générale constitutive de cette plateforme.

En introduisant les travaux, Lin-Joël Ndembet, Directeur de publication et de la rédaction du quotidien, l'Union, a prodigué de précieux conseils aux journalistes des rédactions présentes.

Pour les initiateurs de l'ANAJEF, l'objectif de cette nouvelle structure est, non seulement de faciliter l'accès à l'information des journalistes économiques et financiers, mais également de les former à cette branche spécifique du journalisme, afin qu'ils comprennent et s'adaptent aux mutations technologiques et aux enjeux économiques et financiers du moment.

Selon Ecofin, cette plateforme vise aussi à informer et à éduquer les populations nationales et celle de la communauté sous-régionale aux questions majeures d'intégration et à la citoyenneté économique. L'autre but de l'ANAJEF est de consolider et de défendre la confraternité par les liens moraux et matériels auprès de tous les pouvoirs.

Dans la composition de son bureau, on retiendra qu'Innocent Mbadouma du quotidien "l'Union" occupe le poste de président, Célestin Nguema Obame, de Gabon Télévision, la vice-présidence, tandis que Marcel Saint-Clair Eyene, du Bimensuel Gabon Economie assure le secrétariat général.

Quatre commissions spécialisées sont également chargées de différents volets de l'organisation, à l'exemple des médias en lignes et réseaux sociaux, de l'agriculture, de l'industrie, du secteur minier, des finances, et d'autres secteurs. L'ANAJEF reste ouverte à tous ceux qui en manifestent le souhait.